



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Nouvelle-Calédonie

Question écrite n° 99049

Texte de la question

M. Philippe Gomes attire l'attention de M. le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports sur la nécessité de continuer à faire progresser le nombre et la qualité des infrastructures sportives en Nouvelle-Calédonie. Il souligne que, depuis quelques années, les politiques publiques qui sont engagées pour promouvoir et développer l'accès au sport ont efficacement contribué à lutter contre la déshérence et le décrochage scolaire dont souffre une part trop importante de la jeunesse calédonienne. À cet égard, il rappelle que l'engouement populaire suscité par les XVe Jeux du Pacifique en 2015, notamment auprès des jeunes, témoigne de l'importance que revêt le sport en Nouvelle-Calédonie et illustre l'ampleur d'un phénomène de société qui rassemble près de 68 000 licenciés, soit un niveau considérable par rapport à l'échelle de la population du territoire. S'il se réjouit de l'amélioration constatée cette dernière décennie en matière d'offre d'équipements sportifs calédoniens, il relève que le ratio d'infrastructures sportives pour 10 000 habitants reste encore très inférieur aux autres territoires français. Il constate dès lors que la promotion du sport doit aujourd'hui bénéficier d'un soutien renforcé de l'État. À ce titre, il cite l'exemple des Jeux olympiques de Sydney de 2000, lors desquels le territoire fut logiquement désigné comme base arrière de préparation des athlètes de l'équipe de France. Il ajoute que, s'agissant des prochains JO de Tokyo en 2020, la Nouvelle-Calédonie constituerait une base arrière avancée idéale pour les athlètes français, qui pourraient ainsi être accueillis dans un endroit francophone, sportivement bien équipé, et situé dans un fuseau horaire quasiment identique. Il souhaiterait donc savoir si, dans cette perspective et au regard de l'intérêt national qui en résulte, le Gouvernement envisage d'amplifier son soutien pour la réalisation de nouveaux équipements sportifs en Nouvelle-Calédonie.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Gomès](#)

Circonscription : Nouvelle-Calédonie (2^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 99049

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Ville, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Sports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 septembre 2016](#), page 8321

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)